

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Chez TUDOR, on est circonflexe. L'arrêté est effectif mais les délégués de l'usine sont aux prises avec la Direction. On ne sait pas ce que cela donnera...

Un léger incident AUX CARTONNIERES DE LA LYS, boulevard du Maréchal-Vaillant, petit industriel de typographie...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

abouter en s'adressant notamment aux autorités compétentes : Préfet, Sous-Préfet, Maire des localités, Inspecteurs du travail, en vue de faciliter les accords possibles et de leur donner valeur légale. L'Union départementale interprète ainsi la volonté des travailleurs. En retour, elle leur demande de rester fermes, attachés à leurs organisations syndicales et elle adjure les ouvriers non syndiqués de rejoindre immédiatement leur syndicat.

« Nous ne voulons pas lâcher la proie pour l'ombre » nous dit M. G. Dumoulin

Cette motion qui a été prise l'U.D. a été communiquée à M. Carles, Préfet du Nord, par une délégation de cet importante organisation syndicale, qui s'est rendue à la Préfecture. Cette délégation avait été précédée par le cabinet préfectoral par une délégation des chambres patronales.

A l'issue de l'entrevue que l'U.D. eut avec M. CARLES, préfet du Nord, M. invite toutes les usines du textile en grève de se faire représenter par un délégué.

On espère beaucoup, dans tous les milieux intéressés, par ce mouvement, de l'intervention projetée entre syndicats ouvriers et patrons, on souhaite que cette démarche intervienne dès aujourd'hui et quelle soit concluante.

LA LISTE IMPRESSIONNANTE DES ETABLISSEMENTS EN GREVE A LILLE ET DANS LES ENVIRONS

Table listing establishments in Lille and surroundings: Fives-Lille (métallurgie) 2300, Le Blanc (tissage) 1200, Peugeot (autos) 1100, Meunier (chaudronnerie) 600, Cocard (fonderie) 302, Tudor (accumulateurs) 391, Cie Auxiliaire d'Electricité 180, Fremaux (tissage) 425, Sarrasin (métallurgie) 100, Delmotte (moulinerie) 200, Wallart (filature) 1100, Filtreries France 1180, Maitre (textile) 170, Dubreucq-Peire (couleurs) 90, Yon et Cie (filature) 80, Chef, fonderie 200, Chocolaterie Donat-Dupont 300, Chocolaterie Delepaux-Haves 600, Cibit (métaux) 53

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

LES PATRONS DE LA METALLURGIE A LA PREFECTURE DU NORD

Une délégation des patrons de la Métallurgie a été reçue à 14 h. 45, à la Préfecture du Nord, par M. Fernand CARLES, préfet du Nord. Elle était composée de MM. LIBERT, président de la Chambre Syndicale de la Métallurgie; VALDELEVIÈRE, secrétaire général; LE GRAND, directeur de la Compagnie de Fives-Lille; et de quatre autres délégués anonymes. A l'issue de l'entrevue, ces messieurs refusèrent catégoriquement, avec une énergie très remarquable, à faire la moindre déclaration. Du côté de la Préfecture on garde également le silence le plus prudent.

On espère beaucoup, dans tous les milieux intéressés, par ce mouvement, de l'intervention projetée entre syndicats ouvriers et patrons, on souhaite que cette démarche intervienne dès aujourd'hui et quelle soit concluante.

LA LISTE IMPRESSIONNANTE DES ETABLISSEMENTS EN GREVE A LILLE ET DANS LES ENVIRONS

Table listing establishments in Lille and surroundings: Fives-Lille (métallurgie) 2300, Le Blanc (tissage) 1200, Peugeot (autos) 1100, Meunier (chaudronnerie) 600, Cocard (fonderie) 302, Tudor (accumulateurs) 391, Cie Auxiliaire d'Electricité 180, Fremaux (tissage) 425, Sarrasin (métallurgie) 100, Delmotte (moulinerie) 200, Wallart (filature) 1100, Filtreries France 1180, Maitre (textile) 170, Dubreucq-Peire (couleurs) 90, Yon et Cie (filature) 80, Chef, fonderie 200, Chocolaterie Donat-Dupont 300, Chocolaterie Delepaux-Haves 600, Cibit (métaux) 53

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

Chef KUHLMANN, à La Madeleine, la direction a senti le danger d'un arrêt brusque. Des le matin, sans qu'on leur demandât, elle a fait connaître au personnel qu'elle consentait une augmentation de salaire de 5 %...

A CROIX Cie Intern. Machines Agricoles... 1500 Cables du Nord... 100 A HEM Gebert (teinturerie)... 350 A BAISEUX Balatum... 290 A TRUMESNIL La Linière Lilloise (filature)... 250 A SAINT-ANDRE Expert-Besancon (prod. chimiques)... 73 A FLERS-BREUCQ Clermont-Boute... 70 A ANNAPES Teinturerie Flament... 70

A ROUBAIX Douze usines du textile et de la métallurgie sont occupées par environ 2.000 ouvriers

Nous avons relaté hier le mouvement de grève qui avait éclaté aux Etablissements Boulanger à Roubaix. On sait que ce conflit fut rapidement tranché puis que les ouvriers obtinrent le jour même le rajustement de leurs salaires, soit une augmentation de 17 %.

Hier, le mouvement a pris une rapide extension, et fit tâche d'huile pendant le cours de la journée.

La formule de la grève « sur le Tas », a été adoptée partout avec ensemble, et vers 17 h., on comptait ainsi 12 usines occupées pacifiquement par environ 2.000 ouvriers.

Voici les établissements touchés par la grève: Filature de laine cardée J. Dubois, rue du Grand Chemin; Filature Pollet, avenue Delory; Les Tissages C. et J. Pollet, rue Nain; M. et E. Pollet, rue Vaillant; Manche, rue d'Henri; Ranson, rue Catinat; Crave, rue de Nancy; Les Teintureries et Apprêts Sonneviller, rue Voltaire; Delescluse, rue de Cochem; Hannart, frères, Motte et Marquette, boulevard d'Armentières.

Dans la métallurgie, citons la maison Ryo-Cateau, rue Fehin et la Société des Presses P. rue Rouget de l'Isle.

Dans l'ensemble des maisons touchées par la grève, les ouvriers réclament des augmentations de salaires atteignant jusqu'à 25 %. Ils demandent aussi que le personnel soit ramené à son effectif normal et réclament des aménagements intérieurs.

Diverses entrevues ont eu lieu séparément au siège du Consortium de l'industrie textile entre les représentants des

grévistes, les secrétaires des Syndicats confédérés, MM. Delvaingnière, Lefebvre et Moerman et M. Ley.

Il semble qu'en général le Consortium accepte un rajustement des salaires, mais s'oppose à toute augmentation des salaires.

Une dernière entrevue eut lieu au consortium à la fin de la journée et se termina à 20 h. 45.

Du côté patronal, on est resté exactement sur les positions que nous venons d'indiquer.

Deux communiqués de la Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile

Voici d'ailleurs les textes communiqués au sujet des entrevues:

« Une entrevue a eu lieu le 4 juin 1936, au siège de la Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing entre une délégation des ouvriers en grève des Etablissements I. Crave et Fils, rue de Nancy, les Fils de César Pollet, rue Nain et avenue Gustave Delory, rue de la Manche, et Cie, rue d'Henri, la Teinturerie du Beau-Chêne, rue Voltaire, et Motte et Marquette, boulevard d'Armentières à Roubaix, assistés de MM. Henri Lefebvre, Delvaingnière, et Moerman, secrétaires des Syndicats Confédérés, et M. Ley, secrétaire général de la Commission Intersyndicale Patronale.

Le salaire horaire moyen des différents professionnels a été examiné. Quant à l'augmentation générale de 25 % demandée pour tous les ouvriers indépendamment, le secrétaire général a répondu qu'il ne pouvait y faire droit.

« Une entrevue a eu lieu le 4 juin 1936, au siège de la Commission Intersyndicale de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing entre une délégation des ouvriers en grève des Etablissements Joseph Dubois et Fils, assistés de MM. Henri Lefebvre, Delvaingnière, et Moerman, secrétaires des Syndicats Confédérés, et M. Ley, secrétaire général de la Commission Intersyndicale Patronale.

Il a été convenu que les trois ouvriers (malades actuellement) reprendront le travail à leur ancienne place lorsqu'ils seront guéris. D'autre part, les ouvriers qui auraient tous absences consécutives pour cause de maladie, dans une période de trois mois, ne seront pas privés de travail mais auront un emploi semblable dans la succursale du peignage des Francs.

Un roulement juste et régulier sera appliqué — en cas de chômage — entre les ouvriers trieurs, pour les deux ateliers.

Dans ces conditions, les ouvriers se sont engagés à reprendre le travail normalement le 5 juin; à 13 heures ».

manda à être reçue par M. Malard; elle fut aussitôt, et remit les revendications suivantes: 1. A travail égal, salaire égal; 2. contre les heures supplémentaires; 3. augmentation de 25 cent, pour laines défectueuses; 4. Clauses spéciales pour laines défectueuses; 5. suppression des heures supplémentaires pour les hommes de peine; 6. reconnaissance des délégués d'usine; 7. réintégration des licenciés victimes du travail ou malades; 8. respect du barème; 9. ne plus enlever la tare lorsque c'est le trieur qui fait le travail; 10. pas de sanctions pour faits de grève; 11. tous les poids doivent être à la bascule, depuis 1 kilogramme; 12. jours de grève payés.

La réponse patronale n'ayant pas satisfait les ouvriers, l'usine fut aussitôt occupée par 127 trieurs, qui décidèrent d'y passer la nuit.

Nous avons vu M. Malard. Il nous a déclaré en substance: « Ce mouvement ne rime à rien, sinon comme représaille du lock-out de ce matin au lavage des Francs. Nous ne travaillons pas de laine défectueuse; donc les revendications 3 et 4 sont sans objet; les hommes de peine ne font pas d'heures supplémentaires, ce qui fait tomber l'article 5 ».

Pour les articles 10 et 12, M. Malard ne se prononce pas. Il ajoute: « Si les grévistes ne quittent pas l'usine, je fermerai l'établissement ».

Le calme le plus complet règne. Un seul agent monte la garde dans la rue. M. Parvex, commissaire du 1er arrondissement, a fait une brève apparition. Dès à présent, en prévision d'une occupation prolongée, on se préoccupe du ravitaillement et du logement.

Notons qu'aucun ouvrier ne se trouve parmi eux.

387 ouvriers du lavage des Francs sont frappés par un lock-out

On se souvient de la grave explosion qui ravagea le lavage des Francs, à Tourcoing, récemment.

Cette usine, et les ateliers attenants de peignage, revint à l'ordre du jour. Hier matin, au moment où l'équipe de 5 h. du matin venait pour prendre son travail, elle trouva porte close. Une affiche indiquait que l'usine était fermée jusqu'à nouvel ordre. Aucun motif indiqué, mais on nous a assuré que la direction prétendait la détérioration d'une machine.

Quoiqu'il en soit, la totalité des ouvriers occupés au lavage et au peignage des Francs, rue d'Utrecht, et qui se monte à 387 personnes, n'a pu entrer dans les ateliers.

Nous avons demandé des renseignements à la Bourse du Travail, rue de Guisnes, laquelle a confirmé simplement

nos informations, déclarant ne rien connaître de plus.

A la Bourse du Travail de la C.G.T.U. rue Houchard, M. Casier, secrétaire, nous a déclaré:

« Trois ouvriers, malades, étant considérés comme congédiés, les ouvriers envoyèrent une délégation à la direction en vue de leur réintégration. Le directeur recut cette délégation, et assura qu'une réponse serait donnée jeudi matin. La réponse, ce fut le lock-out ».

Une première réunion se tint en face de l'usine, avec la participation de M. Casier. Une seconde réunion se tint rue de Guisnes, avec la participation de délégués du consortium Textile. M. Ley, et où prendront le parole MM. Lefebvre, de la C.G.T. et Casier. On y entendra

Le travail reprendra cet après-midi au Lavage des Francs

Une entrevue a eu lieu le 4 juin 1936 à l'inspection du travail de Tourcoing entre une délégation des ouvriers du triage et du peignage des Francs, assistés de MM. Henri Lefebvre et Casier, secrétaires des Syndicats Confédérés et M. Ley, secrétaire de la commission intersyndicale de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing.

Il a été convenu que les trois ouvriers (malades actuellement) reprendront le travail à leur ancienne place lorsqu'ils seront guéris. D'autre part, les ouvriers qui auraient tous absences consécutives pour cause de maladie, dans une période de trois mois, ne seront pas privés de travail mais auront un emploi semblable dans la succursale du peignage des Francs.

Un roulement juste et régulier sera appliqué — en cas de chômage — entre les ouvriers trieurs, pour les deux ateliers.

Dans ces conditions, les ouvriers se sont engagés à reprendre le travail normalement le 5 juin; à 13 heures ».

LE MOUVEMENT S'ÉTEND DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE

Les ouvriers du bâtiment se joignent à ceux de la métallurgie

La journée d'hier fut en général une journée d'expectative aux Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. Les délégués ouvriers ont été convoqués à la direction et M. Dardenne leur a communiqué la réponse patronale.

L'Usine des Ressorts du Nord à Douai est occupée par les ouvriers

CEUX-CI RETIENNENT « PRISONNIERS » LEUR SOUS-DIRECTEUR

Le mouvement de grève fait tâche d'huile et vient d'atteindre la région de Douai, où avant hier encore, on ne signalait aucune déféction dans les quelques établissements industriels de l'arrondissement.

Les ouvriers de l'usine à ressort de Douai, ont brusquement cessé le travail hier à 14 h., en utilisant le procédé devenus classique de la grève des bras croisés, ils s'occupèrent l'usine, ne laissant sortir personne et ne laissant pénétrer que les journalistes, accueillis par des hurrahs.

En l'absence du directeur de l'usine M. Mullier, en voyage à Paris, ce fut vers M. Blasse, sous-directeur, que les ouvriers déléguèrent cinq d'entre eux, pour présenter un cahier de revendications.

Les ouvriers se montrent très calmes, mais ils s'opposent à la sortie de quiconque, notamment à celle de M. Blasse. L'usine des ressorts du Nord, située sur la route de Sin-le-Noble, face au cimetière, occupe un peu plus de deux cents ouvriers.

Le cahier de revendications

Le cahier de revendications, mis au point à l'Union des Syndicats en présence de MM. Quinain et Mortval, prévoit: 1. Suppression des heures supplémentaires; 2. Reconnaissance de l'Organisation Syndicale et des délégués ou-

Les grévistes furent rejoints à 13 h. par les mineurs du poste de l'après-midi. Le même mouvement s'est établi à la fosse Lemoine, sur le territoire de Denain également.

D'un côté comme de l'autre, 500 personnes étaient employées.

D'autre part, à 14 heures, le mouvement a gagné les Chantiers des Rivaux de Denain et les Lavoirs d'Escaudin, tout cela appartenant à la Compagnie des Mines d'Anzin, dont le directeur, M. Cascaudin, seules, on dénombre 350 grévistes. C'est donc, au minimum plus de 1.500 ouvriers des Mines d'Anzin qui sont en grève.

Des mesures prises par la municipalité de Denain

Dès hier matin, à Denain, en accord avec l'Union locale des Syndicats, le Comité des Chômeurs collectait activement en ville des fonds qui permettront de secourir les grévistes.

Il est probable qu'aujourd'hui encore d'autres branches de l'industrie locale seront atteintes par la grève, en cours de la journée d'hier s'est étendue avec une si grande rapidité.

A la Verrerie de Denain, le personnel a présenté un cahier de revendications mais le travail au soir, qui se poursuit, a été interrompu.

Aux Produits Chimiques on signale hier après-midi 63 grévistes, dont 24 femmes.

Le maire de Denain a convoqué à la mairie de cette ville pour 14 heures aujourd'hui, tous les maires des communes de la région qui comptent parmi leurs administrés des ouvriers occupés dans les établissements industriels de Denain. Il s'agit de l'organisation du ravitaillement.

A Marly, Anzin, etc...

Hier matin, la grève s'est continuée à la succursale de l'usine de Fives-Lille, à Fresnes-sur-Escaut, où le nombre des grévistes dans l'usine est maintenant de 70.

D'autres part, les ateliers de construction de matériel roulant de la Rhénanie à Marly, étaient également atteints. A 9 heures, les 400 ouvriers cessèrent le travail et occupèrent l'établissement des ouvriers occupés dans les ateliers de l'usine des Wagons-Lits, à Marly également, qui, eux aussi, abandonnèrent les machines et s'enfermèrent dans l'usine.

Au cours de la journée, la grève a été appliquée à l'Aciérie Boudin, à Reims (60 ouvriers) et à quelques autres petits établissements métallurgiques de l'arrondissement.

A 16 heures se manifesta cette fois une nouvelle et sérieuse aggravation. Le conflit éclatait à l'usine B. de la Société Escaut-Meuse, où les 350 ouvriers cessèrent le travail. A ceux-ci il faut joindre les hommes des deux autres postes, soit au total près de 1.500 ouvriers.

On craint d'un instant à l'autre que l'exemple de l'Usine B. ne soit suivi par les ouvriers des autres ateliers au nombre de plusieurs milliers.

Une délégation de l'Union B. a présenté les revendications à MM. Fliard et Daubresse, ingénieurs, qui se sont chargés de les transmettre à M. Defays, directeur général.

Comme nous le disions plus haut, c'était alors plus de 12.000 métallurgistes et mineurs du Valenciennais qui étaient entrés dans la lutte passive pour faire valoir leurs revendications et obtenir notamment le contrat de travail.

A LA BOURSE DU TRAVAIL RÉGNE L'ACTIVITÉ PRODIGIEUSE DES GRANDS JOURS

Toute la journée le téléphone a retenti dans les bureaux des syndicats de l'Union locale et de l'Union départementale.

On demandait des représentants qualifiés pour discuter avec la Direction, on demandait des orateurs pour haranguer les grévistes, on réclamait tel secrétaire pour apaiser telle difficulté.

Et la vie syndicale ordinaire continuait. Et l'Union départementale qui a siégé sans désemparer de 9 à 18 heures, occupait dans la salle Jean Jaurès bon nombre de militants, ceux-là même qu'on réclamait dans les usines à cor et à cris.

L'Union Départementale se déclare entièrement solidaire du mouvement

Réunis des 9 heures, sous la présidence de M. Georges DUMOULIN, secrétaire général de l'Union départementale, a examiné les divers aspects du conflit qui venait de se déclarer dans l'ensemble du département.

Après une longue discussion, l'ordre du jour suivant a été voté:

1. La Commission administrative de l'Union départementale donne comme directives générales à ses Unions locales et à ses syndicats affiliés, d'appuyer par tous les moyens et de se déclarer entièrement solidaire des mouvements de grève en cours.

2. Les Unions locales et les syndicats agissant en plein accord avec l'U.D. et les comités d'initiative, doivent